



## TROISIÈME ÉDITION DU PASS'AGGLO EN VENTE DÈS LE 7 SEPTEMBRE 2020

Le Pass'agglo jeune de Vichy Communauté revient pour la troisième année consécutive avec une dotation de 70 € pour favoriser la pratique sportive et les activités socio-culturelles des jeunes de 11 à 18 ans.

En vente en ligne 7j/7 et 24h/24 sur le portail famille, il sera ensuite remis aux jeunes par le Point Information Jeunesse de Vichy Communauté.

Pour cela, il suffit de remplir trois conditions :

- être âgé de 11 à 18 ans,
- être domicilié dans une des 39 communes de l'agglomération,
- appartenir à un foyer au quotient familial n'excédant pas 1400 €

### 70 € de à valoir chez les entreprises et organismes partenaires

Cette carte nominative permet notamment d'obtenir une aide financière annuelle de 70 €, utilisable auprès des 130 partenaires du dispositif dont la liste est disponible sur <https://www.vichy-communaute.fr/demarches-en-ligne/pass-agglo/> pour :

- financer une inscription dans un établissement ou une association culturelle ou sportive du territoire,
- bénéficier de réductions pour des manifestations et/ou activités culturelles ou sportives du territoire,
- ou bien encore financer l'achat de prestations culturelles ou sportives, et de consommer des activités de loisir.

**1000 « Pass'Agglo » seront mis en vente au prix de 4 €, 8 € ou 12 €, (en fonction du revenu fiscal de la famille) dès le 7 septembre 2020.** Ils peuvent être achetés en ligne via le portail famille de Vichy Communauté (accessible depuis la page d'accueil de [vichy-communaute.fr](https://www.vichy-communaute.fr)) ou au guichet de l'Hôtel d'agglomération à Vichy.

### Une offre étoffée

Le Point Information Jeunesse est chargé de l'animation de ce dispositif auprès des jeunes pour en expliquer le fonctionnement. Ce dispositif offrira de nombreux autres avantages au cours de l'année : réductions, avantages flash, aides au financement de projets, etc. Rendez-vous sur la page facebook : [passaggioVichy](https://www.facebook.com/passaggioVichy) pour suivre l'actualité du Pass Agglo.



**DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE**

[communication@vichy-communaute.fr](mailto:communication@vichy-communaute.fr)  
+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 24 60 62 88